

Bulletin municipal d'informations

Sainte Croix Volvestre

Numéro 5 - Eté 2016



Le Mot du Maire p.2

Associations - Ecole p.3

Budget primitif 2016 p.4-5

Le lac p.5

EHPAD p.6

Voirie - Travaux p.7

Infos - Agenda p.8



> Le Mot du Maire



Ce bulletin marque déjà la mi-année 2016 ! Il permet à l'équipe municipale de venir vous rendre compte de ses multiples activités ; à côté de l'élaboration du budget et de ses actions dictées par le fonctionnement quotidien de la collectivité, vous trouverez aussi les réalisations qui ont pu être menées à terme.

Par ailleurs, la mise en œuvre de la prochaine fusion des intercommunalités demande également un investissement non négligeable.

Du point de vue budgétaire, malgré la diminution des dotations avoisinant les 9000 euros, les taxes locales seront maintenues au même taux ; cette décision répond à la nécessaire prudence que nous devons observer pour maîtriser nos dépenses.

Vous trouverez dans la rubrique relative aux travaux, les réalisations de ces derniers mois.

D'ici la fin de l'année, nous procéderons à la mise aux normes des poteaux incendie ; nous poursuivrons la réhabilitation des menuiseries des bâtiments communaux (salle des fêtes et salle des associations).

La rénovation énergétique de l'éclairage public sera décidée à l'issue du réajustement du devis du syndicat départemental d'électrification.

Il me revient également de vous informer des nombreuses atteintes portées aux biens communaux (vols à la salle dite du « râtelier », porte du local des jeunes fracturée, dégradations au fleurissement et cambriolage des ateliers municipaux) qui représentent un impact financier conséquent sur notre budget et nous amènent à en appeler à la vigilance de chacun.

Nous ne saurions clore ce bulletin sans apporter notre compassion et notre soutien aux dernières victimes du terrorisme, tant à Nice qu'à Saint-Etienne-du - Rouvray.

Enfin, nous espérons que vous serez nombreux à participer à la vie du village autour des animations proposées par nos associations et vous donnons rendez-vous pour les fêtes de la St-Fiacre.

Bonne vacances à tous.

A ne pas oublier !

Pour les prochaines élections présidentielles et législatives de 2017, pensez à vous inscrire sur la liste électorale, **avant le 31 décembre 2016**, à la Mairie de Ste Croix Volvestre.

Veillez-vous munir d'un justificatif d'identité et de domicile.

➤ Associations

La municipalité de Ste Croix Volvestre apprécie le travail fait par tous les bénévoles qui s'investissent dans les associations sportives et culturelles.

Les Présidents, Présidentes et responsables donnent la pleine mesure de leur engagement, de leur envie de réussir.

Monsieur le Maire reçoit les demandes de subvention qui sont examinés par tout le conseil municipal.

A chaque assemblée générale, un ou plusieurs membres de la municipalité sont présents, donnant une preuve de soutien et de de considération.

Toutes les salles sont mises à la disposition de toutes les associations gratuitement, cette mise à disposition a un coût annuel non négligeable sur le budget communal (électricité, eau, entretien, gaz, ...).

➤ Ecole



Pour la rentrée 2016-2017 notre école accueillera en effectif prévisionnel 61 enfants dont 7 enfants en toute petite section de maternelle.



Maternelle 29 enfants, en CP-CE1 10 enfants, et CE2-CM1-CM2 22 enfants.



Comme chaque année a lieu le parlement des enfants. C'est la classe de CM2 de Madame Anne DIMMERS directrice de l'école de Sainte - Croix-Volvestre qui a été élue.

A cette occasion, le **01 Avril** notre député **Alain Fauré** est allé à la rencontre de ces **enfants et de leur institutrice**. Ils ont présenté

alors au député leur projet de loi sur le réchauffement climatique qu'ils ont adressé à l'Académie. Monsieur Fauré a gentiment répondu à leurs nombreuses questions.



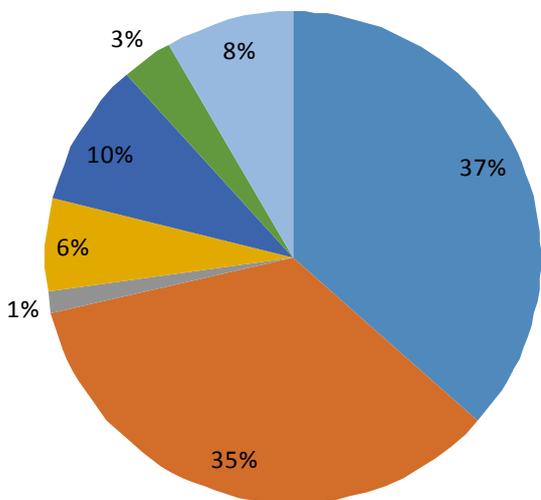
Le vendredi 3 Juin HANDITOUR 09 est passé par notre village. Les participants ont ainsi rencontré les enfants de l'ALAE et ont partagé ensemble le repas servi et offert par la municipalité dans la salle des fêtes de notre village.



La fête de fin d'année s'est déroulée le 26 juin à la salle des fêtes. Spectacle sur le thème du cabaret. Nous félicitons les enfants, les institutrices et instituteur ainsi que l'Alae pour leur travail et leur implication afin que cette journée soit toujours réussie.

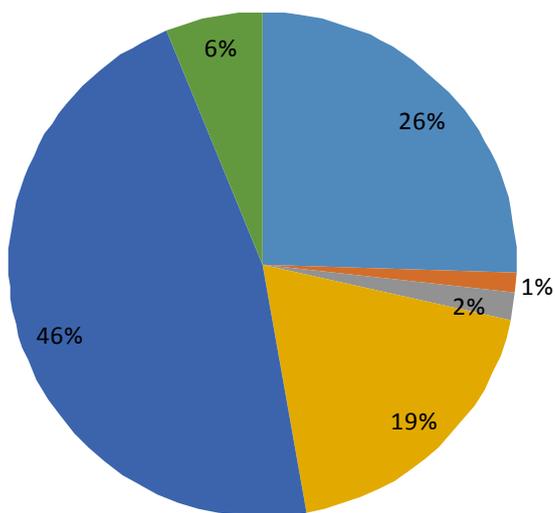


> Budget primitif 2016



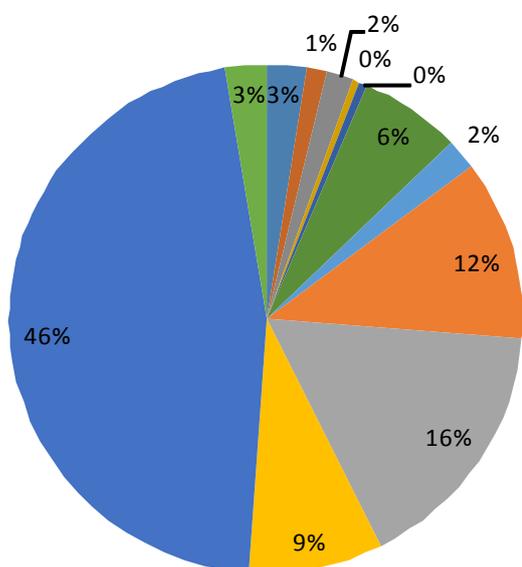
> Dépenses fonctionnement

Charges gestion générale	216 195€
Charges personnel	206 140€
FNGIR fond solidarité	8 055€
Dépenses imprévues	36 000€
Charges : particip syndicat, indemnités subventions	55 956€
Charges financières	19 700€
Virement sect Investiss	49 418€



> Recettes fonctionnement

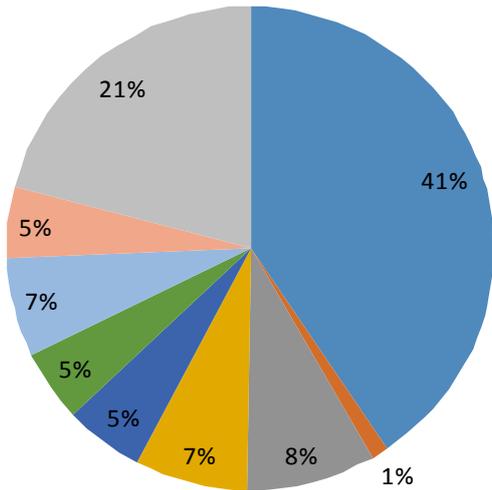
Résultat cumulé Fonctionnement	151 191€
Remboursement frais personnel	7 200€
Cantine, occupation domaine public	10 197€
Impôts	111 062€
DGF, Dotations Etat Départ CCVA	275 184€
Loyers Charges Remboursement Frais scolaire	36 630€



> Dépenses investissement

Achat Terrain et bâtiment à côté école	6 000€
Achat Emprise Chemins	3 000€
Achat panneaux signalétiques	4 100€
Achat mobilier bibliothèque	900€
Achat matériel Informatique bibliothèque	1 000€
Travaux Voirie	15 000€
Mise norme Poteaux Incendie	4 700€
Travaux Bureau Communauté	27 009€
Menuiseries Bâtiment	38 700€
Rénovation énergétique Eclairage Public	19 920€
Remboursement Prêt Capital	109 000€
Besoin Financement cumulé	6 122€

> Recettes investissement



Reversement TVA 2014	95 400€
Taxe Aménagement	2 702€
Excédent réserve	20 000€
Subvention Menuiseries Bâtiments	17 659€
Subvention Rénovation Energétique Eclairage Public	12 480€
Subvention Renforcement Berges	11 227€
Subvention Bureau communauté	15 551€
Subvention Traversée agglo	11 014€
Virement Section Fonctionnement	49 418€

> Le lac

La baignade est surveillée jusqu'au vendredi 26 août, 7 jours sur 7, par un maître-nageur sauveteur Chloé de 14h30 à 18h30.

L'accès de tous véhicules est interdit autour du lac sauf secours et services municipaux.

La pêche est autorisée du lever du soleil à 10h et de 18h30 au coucher au soleil.

Le camping est interdit autour du lac.

Les animaux même tenus en laisse sont interdits autour du lac.



A noter !

La bibliothèque est ouverte au public le mercredi de 10h à 13h et le samedi de 14h à 17h

Au mois de juillet les mercredis après-midi, la bibliothèque s'est installée au bord du lac à la rencontre de tout le monde (baigneurs, vacanciers, promeneurs ...)

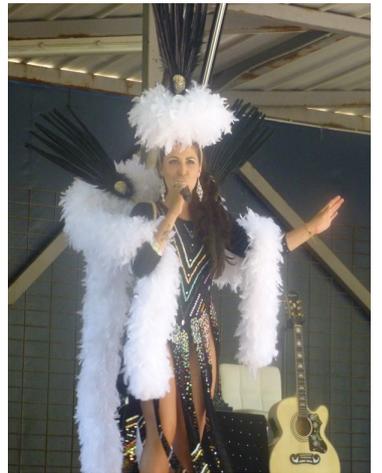
> EPHAD Résidence de la Vallée du Volp

> La fête de l'été

Cette 8^{ème} fête de l'été s'est déroulée pour la première fois dans le parc de la Résidence.

Un repas entièrement préparé par l'EHPAD a été servi aux convives qui ont pu goûter quelques pensées et capucines disséminées dans la salade composée. Des araignées de porc cuites au feu de bois, accompagnées de ses légumes sautés ont composé le plat principal. Le repas s'est terminé par des brochettes de fruits sous une cascade de chocolat !

Grâce à la collaboration de Renée PONS, Vice-Présidente du CA mais surtout chef de chœur de deux chorales : Au Cœur du Couserans et Chorale de Vallatès qui sont venus chanter le 2 avril en l'église de Sainte-Croix pour les résidents, l'EHPAD a pu faire venir Le Cabaret Le ROBINSON. Manon nous a proposé un voyage au travers de la Belle Chanson Française accompagné de Philippe, son guitariste qui nous a fait chanter aux sons de Trenet, de Ferrat et de Georges BRASSENS. Manon a ravi le public par sa voix et ses interprétations mais aussi par la qualité de ses costumes. La journée s'est clôturée par une fin d'après-midi dansante.



> Un nouveau salon de bien être

Toujours dans le souci d'améliorer la qualité de l'accueil, les travaux de rénovation de l'établissement se poursuivent avec la rénovation du Salon Beauté qui comprend désormais un espace Coiffure et une partie pour la Manucure et l'Esthétique .



> Un Agent d'Entretien recruté

Après plusieurs années de négociations, le Conseil Général a enfin autorisé l'EHPAD à recruter un Agent d'Entretien du Bâtiment afin de pouvoir effectuer la maintenance des équipements et l'entretien du bâtiment mis aux normes depuis le chantier démarré en 2010.

Ce nouvel agent en poste depuis le 15 mai 2016, a déjà réalisé des travaux de rénovation très attendus: le Salon Beauté plébiscité par les résidents et les vestiaires du personnel qui deviendront très prochainement un espace moderne et fonctionnel.

D'autres projets foisonnent qui ne tarderont pas à se concrétiser.

Suite au prochain numéro...

➤ Voirie - Travaux

Ce premier semestre de l'année a été l'occasion de réaliser un certain nombre de travaux qui contribuent à l'amélioration du cadre de vie de tous.



▲ Le renforcement des berges du Volp a été achevé par la végétalisation de ces dernières.

▶ Une nouvelle signalétique à l'intérieur du village a été mise en place.

Le chemin rural menant des « Binets » aux « Bazis » a été repris ; les fossés ont été curés, les banquettes stabilisées et le chemin revêtu de concassé calcaire.



Les travaux de réaménagement du local du tri postal ont été terminés et la Communauté des Communes a pris possession de ses bureaux au 1^{er} juillet. ▲

▲ L'embellissement du village a été amélioré par la peinture des croix et des christs de Mataly et du Monument aux Morts ainsi que par la mise en place du fleurissement d'été.

Attention !

Le stationnement le long de la ruelle venant de la RD 35 vers le lac est interdit des 2 côtés de la chaussée.

Le stationnement est interdit au Bout du Pont « Place de l'Ormeau ».

4 emplacements stationnement « minute » ont été créés : soit 2 devant l'épicerie et 2 devant la pharmacie. Le stationnement est limité à 15 minutes du lundi au samedi de 8h à 19h.

Les travaux de bricolage et de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuse à gazon à moteur thermique, tronçonneuse, perceuse, etc... ne peuvent être effectués les jours ouvrables que de 8h30 à 12h et de 14h à 20h, les samedis que de 9h à 12h et de 15h à 20h, les dimanches et jours fériés que de 10h à 12h et de 16h à 20h.

Prochain ramassage des encombrants :

Le 10 octobre et le 05 décembre 2016. Inscription auprès de la Mairie au 05.61.66.72.16, le jeudi avant le ramassage.

> Office du tourisme

Ouverture le lundi, jeudi, vendredi et samedi de 10h à 12h et de 15h à 18h, le mercredi de 10h à 12h, le dimanche de 10h à 12h. Téléphone : 05.61.04.60.55

> Concours décorations de Noël

Lors du concours des décorations de Noël 2015, les gagnants qui ont été récompensés sont : Mr et Mme Marc MUREDDU « La Croix de Fer », Mr Patrice CALANDRY « Route de St Girons », la Pharmacie PEDEBOSCQ, et le salon de coiffure Nadège ESCAICH.

Pour Noël 2016, la Mairie organise un concours ouvert à tous les habitants et commerçants de Sainte Croix Volvestre. **Les décorations doivent être visibles de la rue.** Inscription à la Mairie jusqu'au 02 décembre 2016.

Agenda

5^{ème} Salon des Arts du **29 juillet au 06 août** :
Tous les jours de 16h30 à 19h30 et le dimanche et mercredi matin

Vendredi 26 août, Samedi 27 août, Dimanche 28 août : Fête de la St Fiacre

Dimanche 04 septembre : Foire agricole artisanale commerciale culturelle

Samedi 17 septembre : Concours de Pétanque

Vendredi 21 octobre : Loto du Rugby Club Cruxéen

Jeudi 03 novembre : Mois du film documentaire

Dimanche 06 novembre : Loto du Club Détente et Loisirs en Volvestre

Dimanche 13 novembre: Journée de la citrouille, art floral, marché de Noël: exposition dégustation et vente

Vendredi 18 novembre : Loto du Rugby Club Cruxéen

Vendredi 16 décembre : Loto du Rugby Club Cruxéen

N'oubliez pas, le marché, tous les mercredis matins à l'espace Charles Fauroux